

Le 3 juin 2015

Sections 54, 55, 57 et 88

SNUipp-FSU

à

Monsieur le Préfet du département des Vosges

**Objet : urgence du renouvellement des personnels en emploi de vie scolaire.**

Monsieur le Préfet

Les Emplois de Vie Scolaires sont désormais implantés dans nos écoles et chacun admet que des besoins existent. Tant pour l'accompagnement des élèves que pour l'aide aux équipes.

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire et, malheureusement, comme chaque année, la continuité du service n'est pas à l'ordre du jour, et la grande majorité des personnels des écoles en contrats aidés ne connaissent pas leur avenir.

C'est pour ces personnels une situation particulièrement difficile à vivre, d'autant qu'ils ont conscience des besoins importants. C'est pour nous une forme de manque de respect.

Cette situation nuit au bon fonctionnement de notre système scolaire :

- Les élèves ont droit à une continuité du service, à un encadrement et un accompagnement de qualité en particulier lorsqu'ils souffrent d'un handicap, or, les personnels sont recrutés sans formation dans ce domaine et dans l'urgence à la rentrée scolaire
- Les équipes ont besoin de sérénité et de continuité, or, dans les écoles, la succession de personnels non formés demande une attention et un investissement sans cesse renouvelés qui devraient d'abord bénéficier aux élèves
- Notre institution doit pouvoir bénéficier de l'expérience acquise par ces personnels, or, en lieu et place, elle souffre de devoir chaque année, à la rentrée scolaire, en un temps record conclure des contrats avec de nouveaux personnels de plus en plus difficiles à trouver
- Les personnels concernés ont acquis une expérience qui, associée à une solide formation, devrait leur permettre de continuer leur action auprès des élèves dans le cadre d'un emploi stable

C'est pour ces raisons, dans l'intérêt de tous, et en particulier des élèves, que nous souhaitons vivement que ces emplois soit transformés en postes statutaires et que les personnels bénéficient d'une réelle formation à la hauteur des enjeux.

**Pour l'heure et encore une fois dans l'urgence, nous vous demandons de tout faire ce qui est en votre pouvoir pour que les renouvellements des personnels soient décidés et que les dotations départementales soient connues au plus vite** pour que les recrutements ou les éventuelles modifications d'implantation nécessaires puissent être prévues avant les vacances scolaires. Vous éviterez ainsi aux services des DSDEN, des moments difficiles de rentrée scolaire et aux élèves handicapés des risques d'absence d'accompagnement pourtant si important en début d'année.

Nous sommes à votre disposition pour recevoir toute information.

Les sections 54, 55, 57 et 88 SNUipp-FSU

Les Secrétaires Départementaux

Mmes MAUS, JACQUOT, NOLLER et MORAUD, Mrs DEGRITOT et QUENESCOURT

Demande identique communiquée à

- M. le Ministre de l'Education Nationale
- M. Le Préfet de la Région Lorraine
- M. Le Recteur de l'Académie Nancy-Metz
- Mrs. les Préfets des départements des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, de Meuse
- Mrs et Mmes. les Directeurs Académiques des services départementaux de l'Education Nationale

Coordonnées contact

**M. GEHIN Francis secrétaire adjoint**

SNUipp88-FSU N° 6 Maison des Associations La Magdeleine 88000 EPINAL

tel. 03 29 35 40 98 fax. 03 29 64 24 41 por. 06 21 44 07 14 E.mail. [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)